

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MAURICE BELLOM

Chronique des questions ouvrières et des assurances sur la vie

Journal de la société statistique de Paris, tome 43 (1902), p. 424-427

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1902__43__424_0

© Société de statistique de Paris, 1902, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VI.

CHRONIQUE DES QUESTIONS OUVRIÈRES ET DES ASSURANCES SUR LA VIE.

Les Sociétés de secours mutuels en France. — D'après le rapport présenté à M. le Président de la République à la date du 31 décembre dernier, la situation des Sociétés de secours mutuels était définie pour l'année 1899 par les chiffres suivants :

Au 31 décembre 1899, l'effectif des sociétés était le suivant :

Nombre	}	approuvées ou reconnues d'utilité publique . . .	9 691
de sociétés		libres	3 339

Les membres se répartissaient comme suit entre les sociétés :

		Membres participants.	Membres honoraires.
Sociétés	}	approuvées . . .	1 540 776
		libres	349 701
			<u>1 890 477</u>
		<u>2 194 757</u>	<u>269 666</u>
			<u>34 614</u>
			<u>304 280</u>

La situation financière, au 31 décembre 1899, était définie comme suit :

		Avoir des sociétés.	
Sociétés	}	approuvées . . .	249 128 797 ^f
		libres	45 065 610
		<u>294 194 407^f</u>	

Fonds de réserve des sociétés approuvées	107 443 422 ^f
Fonds de retraites	141 685 375

<i>Recettes :</i>			Sociétés approuvées.	Sociétés libres.
			francs.	francs.
Cotisations	}	des honoraires	2 647 166	407 618
		des membres participants	18 184 363	5 106 409
		des enfants	135 380	34 278
Amendes			662 525	165 832
Droits d'entrée			420 607	113 489
Intérêts des fonds placés			3 908 565	1 492 512
Subventions, dons et legs			2 158 978	"
Dons manuels			"	847 486
Recettes diverses			<u>2 144 113</u>	<u>613 512</u>
			<u>30 261 697</u>	<u>8 781 136</u>

<i>Dépenses :</i>	Sociétés approuvées.	Sociétés libres.
	francs.	francs.
Secours en argent aux malades	6 194 905	2 230 854
Honoraires des médecins	3 462 524	643 549
Frais pharmaceutiques	3 928 062	881 475
Secours } aux vieillards, infirmes et incurables	469 765	232 768
} aux veuves et orphelins.	541 343	239 269
Dépenses des enfants	90 941	16 901
Versements aux fonds de retraites	3 040 334	1 257 233
Frais funéraires.	1 090 775	247 745
Pensions et suppléments payés sur les fonds libres.	2 778 759	"
Frais de gestion.	1 223 937	330 857
Dépenses diverses.	1 679 917	920 854
	24 501 262	7 001 505

Il convient de signaler la création récente de la *Fédération nationale de la Mutualité française* qui, aux termes des statuts adoptés, a pour but :

1° D'aider à la création, au développement et au progrès de toutes les Sociétés et groupements mutualistes placés sous le régime de la loi du 1^{er} avril 1898 ;

2° D'instituer tous les services supérieurs de la mutualité et de compléter ainsi l'œuvre des unions départementales et des fédérations régionales.

La Fédération nationale ne doit, d'après les déclarations de ses organisateurs, porter aucune atteinte à l'autonomie des unions de sociétés de secours mutuels. Son programme comprend l'étude des retraites ouvrières et la réalisation de celles-ci par la mutualité.

Nous croyons enfin devoir signaler l'apparition d'un organe qui, sous le titre *La Mutualité nouvelle*, a pour objet « de propager les idées mutualistes et d'enseigner les moyens, ingénieux et variés, par lesquels le travailleur et sa famille peuvent s'assurer contre les risques de maladie, de chômage, d'accident, de vieillesse, de mort prématurée ». Ce journal, qui paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois depuis le 1^{er} octobre 1902, a pour directeur M. Félix Raison, pour rédacteur en chef M. Henry Barrau et pour éditeur-administrateur M. Arthur Rousseau. L'intérêt que présentent les numéros déjà parus constitue un gage précieux du succès à venir.

Caisse d'épargne et de retraite du royaume de Belgique. — Le fonctionnement, en 1901, de la Caisse d'épargne et de retraite du royaume de Belgique est défini par les chiffres suivants :

1° *Épargne.* — Le nombre des livrets a passé de 1 757 906 (au 31 décembre 1900) à 1 862 829 (au 31 décembre 1902), et le compte moyen par livret de 376 à 395 fr.

Les livrets existant au 31 décembre 1901 se répartissaient comme suit :

1 à 20 fr.	41,9 p. 100
20 à 100 fr.	18,7 —
100 à 500 fr.	18,9 —
500 à 1 000 fr.	7,4 —
1 000 à 2 000 fr.	7,0 —
2 000 à 3 000 fr.	5,8 —
Plus de 3 000 fr.	0,3 —
	100,0 p. 100

Cette classification est effectuée et le sera à l'avenir avant capitalisation des intérêts, tandis que la classification des exercices antérieurs (1) était effectuée en considérant les soldes, après capitalisation des intérêts bonifiés au 31 décembre. La procédure ancienne avait l'inconvénient de grossir le nombre des livrets dont le solde est supérieur à 3 000 fr. parce que beaucoup de livrets ont, avant la capitalisation, un solde légèrement inférieur à 3 000 fr., surpassent ce chiffre après capitalisation mais ne tardent pas à retomber au-dessous de ce chiffre, la plupart des titulaires demandant au cours du premier trimestre de l'année suivante le remboursement des intérêts afin de réduire leur dépôt à une somme inférieure à 3 000 fr. et de bénéficier ainsi du taux de faveur de 3 p. 100.

(1) Voir dans le *Journal de la Société de Statistique de Paris*, page 423, notre Chronique de décembre 1901.

2° *Retraites.* — Le nombre des versements a passé de 856 116 (dans l'année 1900) à 1 368 406 (dans l'année 1901), et le montant des sommes versées de 5 121 056 fr. en 1900 à 8 853 414 fr. en 1901.

Le nombre des bénéficiaires de rentes, au 31 décembre 1901, était de 4 462, savoir :

Rentes de	{	moins de 12 fr.	394
		12 à 24 fr.	500
		24 à 120 fr.	1 138
		120 à 360 fr.	733
		360 à 720 fr.	861
		720 à 1 200 fr.	836

Représentant une valeur totale de 1 606 001 fr. 04 c.

3° *Assurances.* — Au 31 décembre 1901, la Caisse comptait 15 748 polices en cours, pour 15 030 assurés ; la valeur des capitaux assurés s'élevait à 37 905 229 fr.

Les polices se répartissaient comme suit, d'après leur importance :

Polices de	{	moins de 1 000 fr.	1 771
		1 000 à 2 000 fr.	4 417
		2 000 à 3 000 fr.	3 999
		3 000 à 4 000 fr.	3 240
		4 000 fr. et au-dessus	2 321

Habitations à bon marché en Belgique. — La Caisse générale d'épargne et de retraite avait, au 31 décembre 1901, agréé 152 sociétés pour la construction de maisons ouvrières : elle leur avait avancé 28 115 424 fr. à 2,5 p. 100, 15 466 527 fr. à 3 p. 100, et 948 000 fr. à 3,25 p. 100.

Épargne scolaire. — Le rapport de la Caisse générale signale qu'en 1901 il a été ouvert, dans l'ensemble des bureaux affectés au service de l'épargne, par l'intermédiaire des écoles, 63 053 livrets dont 32 651 au nom de garçons et 30 402 au nom de filles.

Application de la loi du 10 mai 1900 concernant les pensions de vieillesse. — Le nombre des sociétés mutualistes qui affilient leurs membres à la Caisse de retraite s'est élevé à 4 468 au 31 décembre 1901 (soit une augmentation de plus de 20 p. 100 en 1901) : le nombre des sociétés scolaires effectuant à la Caisse de retraite des versements au nom de leurs membres était de 1 680 au 31 décembre 1901.

Le rapport présente le tableau comparatif, reproduit ci-après, du nombre d'affiliations nouvelles à la Caisse de retraite pendant les trois derniers exercices.

	1899.	1900.	1901.
Janvier	5 256	5 075	6 238
Février	6 066	4 821	9 057
Mars	6 534	4 620	16 789
Avril	5 129	3 101	6 913
Mai	6 842	3 504	5 829
Juin	4 080	3 694	16 603
Juillet	4 624	3 697	3 943
Août	4 024	6 065	5 063
Septembre	3 239	5 355	12 143
Octobre	3 279	9 697	4 233
Novembre	5 190	17 302	5 535
Décembre	12 449	69 453	41 260
	66 712	136 381	133 606

Ce tableau accuse, pour le dernier exercice, une plus grande régularité des affiliations : la majoration afférente au troisième mois de chaque trimestre résulte, d'ailleurs, de la généralisation des versements trimestriels.

Compagnies françaises d'assurances sur la vie. — D'après le *Moniteur des assu-*

ances les opérations des Compagnies françaises d'assurances sur la vie sont, pour l'année 1901, définies par les chiffres suivants (1) :

a) *Assurances.*

Capitaux en cours au 31 décembre 1901 (réassurances déduites)	3 567 933 612 ^f
(Soit une augmentation de 23 697 856 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Production totale de l'année 1901	356 786 934
Sinistres de l'année 1901	55 669 676
Capitaux exposés au risque de décès en 1901.	3 318 327 326
(Rapport des sinistres aux capitaux en cours pendant l'année 1901 : 1,70 p. 100.)	

b) *Rentes viagères.*

Rentes viagères immédiates en cours au 31 décembre 1901	79 595 906
(Soit une augmentation de 3 280 580 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Rentes différées de survie, etc., au 31 décembre 1901	4 523 767
(Soit une augmentation de 165 415 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Rentes viagères immédiates éteintes en 1901	3 811 104
Chiffre moyen des rentes immédiates en cours en 1901.	77 955 616
(Rapport, en 1901, des extinctions aux rentes en cours : 4,89 p. 100.)	
Rentes viagères immédiates constituées en 1901.	7 091 684
(Soit une augmentation de 694 177 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	

c) *Réserves.*

Réserves mathématiques pour risques en cours au 31 décembre 1901	2 072 136 251 ^f
(Soit une augmentation de 59 144 967 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	

d) *Frais généraux et commissions.*

Frais généraux en 1901	11 555 313
(Soit une diminution de 146 023 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Commissions en 1901	11 688 129
(Soit une augmentation de 456 877 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	

e) *Actif.*

Avoir au 31 décembre 1901.	2 423 212 224
(Soit une augmentation de 57 210 482 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	

Maurice BELLOM.